

**DÉBAT** Le 30 novembre, les Vaudois décideront du sort du Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne. Faut-il construire un nouveau bâtiment à Bellerive ou laisser le musée au centre-ville, dans le Palais de Rumine? Eric Perrette, architecte cantonal, et Michel Thévoz, historien de l'art, confrontent leurs points de vue.

# A belle rive, beaux-arts?

PROPOS RECUEILLIS PAR  
**RAPHAËLE BOUCHET ET SAMUEL SCHELLENBERG**

Il aura fallu attendre la fin du débat entre Eric Perrette et Michel Thévoz pour qu'ils se mettent enfin d'accord sur un sujet: tous deux estiment que le Centre Pompidou, à Paris, imaginé par Renzo Piano et Richard Rogers, est une réussite architecturale. Sur le reste des thèmes débattus à l'invitation du *Courrier*, l'architecte cantonal vaudois et le professeur d'histoire de l'art et ancien directeur de la Collection de l'art brut sont à mille lieues de s'entendre. Eric Perrette défend avec conviction le projet de déménagement à Bellerive du Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne (MCBA), tandis que Michel Thévoz s'y oppose farouchement. Choc des points de vue, à six semaines de la votation (le 30 novembre) pour ou contre un crédit d'étude pour la réalisation de ce musée au bord de l'eau.

**Les opposants critiquent l'architecture du bâtiment. M. Thévoz, qu'est-ce qui vous rebute à ce point?**

**Michel Thévoz:** Son côté conventionnel: j'ai l'impression de me retrouver face à un énorme gadget, une sorte de centre Coop surdimensionné. Quand certains de ses partisans le comparent au Guggenheim de Bilbao, je me demande s'ils sont sérieux. Entre une œuvre inventive et hardie et ce bunker, il y a un monde.

**Mais est-ce qu'un projet de cette envergure peut plaire à tout le monde?**

**MT:** Non, bien sûr, il s'agit d'un jugement de goût. Mais notre objectif, c'est qu'il plaise à la majorité. C'est pourquoi nous, référendaires, souhaitons que le peuple puisse s'exprimer.

**M. Perrette, vous qui avez suivi le déroulement du projet depuis son lancement en 2001, qu'avez-vous à dire pour sa défense?**

**Eric Perrette:** Bilbao, un bâtiment superbe, a certes permis le développement de la ville. Mais à l'intérieur, les œuvres ont de la peine à être mises en valeur. Ying Yang, le projet des architectes Maurice Berrel et Raphael Kräutler, a au contraire été pensé pour la mise en valeur

des œuvres et non de l'architecture intérieure. Mais plutôt que sur l'architecture, les opposants axent leur campagne sur l'emplacement du bâtiment au bord du lac. Or les rives naturelles d'Ouchy-Bellerive n'existent plus depuis qu'on les a progressivement comblées ces deux cents dernières années. Et la ville ne cesse de s'étendre vers le lac. Lorsque nous avons étudié le terrain, nous nous sommes rendu compte qu'il était en quête de sens, occupé comme on sait par diverses activités – pour lesquelles une solution de remplacement sera trouvée.

Les architectes ont reçu pour mot d'ordre de mettre en scène le très beau paysage environnant et de mettre en valeur les rives. Nous avons reçu 250 projets et Ying Yang a été choisi à l'unanimité, parmi 9 finalistes. C'est un objet posé avec précision entre lac et rive qui, avec sa structure polygonale, rend hommage au lieu, joue sur l'espace et permet de maintenir des fenêtres sur le lac.

Le rez-de-chaussée, ouvert à plus de 200 degrés sur la ville et sur le lac, offre une terrasse publique depuis laquelle on peut se rendre au res-

taurant, sans passer par le musée. Le belvédère est également accessible sans passer par la billetterie du musée. Mais surtout, les architectes ont conçu leur bâtiment pour les œuvres, qui sont exposées dans un flot lumineux continu et avec une maîtrise de la réverbération du lac. Chaque salle se termine par une vue cadrée, une fenêtre sur l'extérieur, ce qui permet de reposer le regard avant de poursuivre la visite.

**L'emplacement du musée suscite également vos critiques, M. Thévoz.**

**MT:** M. Perrette s'enthousiasme pour le paysage, mais cela devrait justement être une raison pour ne pas l'obstruer avec un bâtiment de 28 mètres de haut. Dans l'imaginaire collectif lausannois, il y a une césure entre la ville et le lac. Il faut la respecter, comme il faut respecter un principe d'urbanisme simple: cesser de dénaturer les villes par des constructions à leur périphérie. Le musée est une institution centrale. Il doit rester au cœur de la cité. Ce qui se jouera le 30 novembre, c'est la conception même de la culture. ● ● ●

**Concours.**

Le concours pour un nouveau musée à Bellerive a été lancé en 2004. Dans une première phase, un jury international nommé par le Conseil d'Etat vaudois a examiné 249 projets en provenance de 15 pays. Neuf projets ont été retenus pour être développés et le jury a désigné le lauréat début 2005. Le projet Ying Yang, du bureau zurichois Berrel Kräutler, a été choisi à l'unanimité. Les rapports du jury peuvent être consultés sur: [www.musees-vd.ch](http://www.musees-vd.ch)

**Coût.**

Le projet est devisé à 68 millions de francs. 30 mio ont été promis par des privés, 5 mio viendront de la Ville de Lausanne et le reste du canton. A titre de comparaison, la rénovation et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire de Genève est devisé à 80 mio, alors que le Centre Paul Klee de Berne a coûté 125 mio.

**Collection.**

Le patrimoine cantonal est composé de 8597 œuvres réalisées par 1263 artistes.

**Surfaces.**

Alors que l'actuel MCBA dispose de 2807 m<sup>2</sup>, le projet de Bellerive en propose 5900. Les salles d'expos passeront de 1157 m<sup>2</sup> à 3000 m<sup>2</sup>. Quant aux réserves, elles n'augmentent pas beaucoup au sol – 800 m<sup>2</sup>, contre 613 m<sup>2</sup> actuellement – mais voient leur cubage doubler.

**Photomontage.**

Parmi les opposants au déplacement du Musée des beaux-arts au bord du lac, certains rêveront d'une option au centre ville, partagée entre le Palais de Rumine et la place de la Riponne.

DR

● ● ● La veut-on touristique et bling bling au bord du lac ou formatrice et accessible au centre ville? Le problème, c'est que la proposition architecturale dissimule d'autres enjeux, juridiques et politiques.

**Lesquels?**

MT: Le coût de l'opération – qui dépassera bien sûr les 68 millions prévus – impliquera un financement privé prépondérant. Le sacro-saint précepte de notre économie de marché, c'est: qui paie commande. C'est si vrai que le Conseil d'Etat a déjà décidé que le musée cesserait d'être cantonal. Il y aura un transfert d'autorité à une fondation de droit public dans laquelle le partenariat privé interviendra au prorata de ses investissements. L'enjeu est grave parce qu'on a une menace d'aliénation d'un patrimoine cantonal au secteur privé. L'idéologie néolibérale nous conduit à la catastrophe et je ne vois pas quel bénéfice une propriété publique peut retirer d'une privatisation. Ce que nous regrettons aussi, c'est que le Conseil d'Etat n'ait pas consulté spontanément le peuple. Il semble que des intérêts puissants l'aient conduit à cette obstination.

EP: Il n'y aura pas de surcoût. Le projet de 2001 était chiffré à 60 millions, il a été indexé depuis, ce qui est normal. Les 68 millions actualisés englobent la totalité du projet, y compris le déplacement des caravanes des forains et du cinéma open air. Les activités du cirque et des forains sont maintenues à Bellerive. Par ailleurs, la procédure a été lancée sur la base d'un décret du Grand Conseil en 2002. Le Conseil d'Etat charge un jury d'évaluer un projet. La démarche est tout à fait démocratique. Je ne vois pas comment on pourrait consulter le peuple pour choisir un projet d'architecture.

MT: C'est peut-être démocratique sur la forme, mais je constate tout de même que le gouvernement a mis en marche un rouleau compresseur de la pensée unique. 400 000 francs ont été mis à disposition pour la propagande en faveur du musée, par les milieux économiques et par l'administration publique. Celle-ci s'est mobilisée, notamment par une expo itinérante et des brochures coûteuses. Elle exerce des pressions considérables sur ses administrés – je le sais pour avoir parlé avec des enseignants et des artistes: des personnes qui nous avaient accordé leur soutien nous demandent de le retirer pour ne pas perdre leur poste.

EP: Je n'ai pas connaissance de ces pressions. Mais effectivement, la plupart des partis se sont mis ensemble pour mener la campagne, dont nous ne nous mêlons pas. Quant aux brochures, maquettes et autres prestations, elles sont réalisées pour tous nos projets complexes.

MT: Nous, référendaires, de quoi disposons-nous? Nous avons 5000 francs sur un compte en banque, maintenant je pense que nous sommes dans les chiffres rouges. Nous n'avons rien sinon notre pa-

role et notre force de conviction, et nous avons contre nous l'administration publique, les milieux économiques et les médias. Faut-il appeler cela la démocratie? Je ne le crois pas. La démocratie se jouera dans les urnes, au moment du vote.

**Pour revenir à la «privatisation» dont vous parliez, M. Thévoz: ne s'agit-il pas là simplement de mécénat, qui est aussi vieux que les musées?**

MT: On peut considérer que la culture – au même titre que l'éducation – doit rester largement indépendante du marché. Quant au mécénat: oui, il existe depuis la Renaissance, depuis les premiers musées, mais il doit se faire au coup par coup et l'autorité publique doit toujours garder la souveraineté. Il est exclu que les privés deviennent des partenaires organiques du musée. C'est la raison pour laquelle je trouve scandaleux que l'on prenne en otage Picasso ou Monet, via des promesses de dons, pour imposer ses conditions et intervenir dans la gestion du musée (*certain collectionneurs et mécènes ont conditionné leur dons d'œuvres ou d'argent au déménagement du musée à Bellerive, ndr*). Il y a là une subornation de l'autorité. Si la compagnie pétrolière Shell vient et dit: «Nous vous ouvrons nos vannes à condition que deux de nos représentants figurent au Conseil d'Etat», accepterions-nous? Bien sûr que non.

**Et vous, M. Perrette, que pensez-vous de la participation financière du privé?**

EP: Le privé s'est engagé à verser jusqu'à 32 millions de francs. La Ville de Lausanne participera à hauteur de 5 millions et le reste sera à la charge du canton. Ce ne serait pas le premier partenariat public-privé de Suisse en matière de musées: cela se pratique déjà à Bâle, Berne ou Zurich. Ce qu'il faut souligner, c'est que l'influence de l'Etat est prépondérante et que c'est par ce biais que les garanties seront données.

**Les opposants au déménagement du musée estiment que le projet est «hors la loi». En quoi le serait-il?**

MT: Le musée contrevient à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, qui exclut que l'on construise à moins de 20 m de la rive. Il est contraire au plan d'affectation de Lausanne, qui a les mêmes prescriptions. Si les partisans du musée l'emportent, il y aura une bataille juridique.

EP: Le projet est tout à fait conforme aux lois. Pour ce qui est de la protection des rives, il existe des exceptions dans le cas d'un intérêt public prépondérant. Pour valider le projet lauréat et le rendre conforme, nous avons lancé une procédure de plan d'affectation cantonal entrée en force en juin 2008.

MT: Mais est-ce que l'intérêt public n'exigerait pas plutôt que le musée reste à

Rumine? Le peuple en décidera et juridiquement, la question reste ouverte.

**Si le «oui» au crédit d'étude l'emporte, les opposants continueront donc le combat sur le plan juridique?**

MT: Je ne peux préjuger de rien, il m'est impossible de répondre à cette question.

**Partisans et opposants s'accusent mutuellement de manipuler les images de la campagne...**

EP: J'aimerais signaler le site internet des opposants, où l'on s'amuse – je ne peux pas utiliser d'autre terme – à placer nos maquettes du projet de musée n'importe où, avec les montagnes dans plusieurs positions différentes pour le même point de vue. C'est assez surprenant.

MT: C'est un détail. En revanche, la maquette actuellement baladée à travers tout le canton, accompagnée de conférences de presse, prête à confusion: elle est en bois, or certaines personnes pensent que le véritable musée le sera lui aussi. Nous avons au contraire décidé de reprendre le photomontage officiel dans nos visuels. Je souhaiterais que la maquette prenne les couleurs définitives du projet et ne fasse pas croire que le musée sera en bois.

EP: Depuis que la profession d'architecte existe, on crée des maquettes et celles-ci sont généralement en bois...

# Pour certains opposants, la solution s'appelle Grand Rumine

Photos.  
Eric Perrette (en haut)  
et Michel Thévoz.  
DR



**Michel Thévoz, vous faites partie des opposants qui proposent une variante au déménagement à Bellerive, appelée Grand Rumine.**

MT: Il s'agirait de réaménager le Palais de Rumine (qui comprend le MCBA, le Musée de zoologie, le Musée d'archéologie et d'histoire, le Musée monétaire et le Musée de géologie, ndr): à part le Musée de zoologie, la totalité du Palais de Rumine serait dévolue au Musée cantonal des beaux-arts. Or actuellement, seule une partie – environ 3000 mètres carrés – est occupée par ce musée. La surface serait ainsi doublée, ce qui correspond à la surface du projet de Bellerive. On pourrait aussi adjoindre l'ancien cinéma Roman-die, de quelque 1200 mètres carrés, actuellement désaffecté, au-dessus duquel on pourrait construire une nouvelle aile. Il y a aussi d'autres possibilités, qui avaient déjà été étudiées il y a une cinquantaine d'années, avec par exemple une aile qui longerait la rue du Tunnel, en

face du musée. Ces propositions feraient d'autant plus de sens que la Riponne a désormais la réputation d'être la place la plus laide du monde. La surface totale de notre proposition se chiffre à environ 9000 mètres carrés: c'est un tiers de plus que le projet de musée à Bellerive, qui est trop petit selon moi.

L'avantage de ce projet est de rester au centre, de ne pas encourager l'usage de la voiture et d'être proche d'institutions analogues, comme la Collection de l'art brut, l'Hermitage, le Musée historique ou la Cathédrale. L'autre avantage, c'est son rapport au passé: on renforce l'actualité de l'art contemporain si on le met en interaction – voire même en opposition – avec ce qui s'est fait auparavant. Tous les grands concepteurs d'exposition – Harald Szeemann, Jean-Christophe Amman ou Jean-Hubert Martin – ont introduit des propositions contemporaines dans des bâtiments historiques. En plus, je trouve que le Palais de Rumine est une

merveille! Son anachronisme a une saveur poétique.

**M. Perrette, que pensez-vous de ce projet?**

EP: Je répondrais par un historique: suite au grand départ de l'Université en 1988, des études et options stratégiques importantes ont eu lieu. En 1991, un programme du Conseil d'Etat a décidé de sortir le Musée des beaux-arts de Rumine, pour cause de surfaces insuffisantes et de mauvaises conditions d'exposition – ce que les différents directeurs du musée ont toujours souligné. Environ 50 millions de francs ont été investis depuis la décision du Grand Conseil. L'implantation de la Bibliothèque cantonale et universitaire fait partie de ces aménagements et attire environ 300 000 visiteurs par année. On ne peut pas simplement décider de sortir la bibliothèque et les quatre autres musées: ils ont le droit d'exister.

Le Palais de Rumine demanderait un grand espace libre devant lui plutôt que d'être épaulé par des extensions sur la place de la Riponne, car tout volume projeté entre en conflit avec le palais. Sans compter qu'avec de nouvelles constructions, on repart pour 10 ou 20 ans d'oppositions...

**Ces délais ne vous font pas peur, M. Thévoz?**

MT: Ce n'est pas parce que le Conseil d'Etat a pris des décisions que nous considérons comme aberrantes qu'il est interdit de revenir dessus!

**Un déménagement de quatre musées et de la BCU et des aménagements sur la place de la Riponne pour permettre la réalisation du projet de Grand Rumine coûteraient nettement plus cher que le musée à Bellerive, non?**

MT: Je ne me prononce pas là-dessus. Cela exige des études, qui n'ont pas été faites. RBT/SSG